



Pour le journaliste, rédacteur en chef de la stratégie producteur de Cameroun Vision sur Canal 2, les télés privées ont tort de relayer telles quelles les retransmissions des cérémonies officielles réalisées par la CRTV

Les télés privées ont tort de relayer telles quelles les retransmissions des cérémonies officielles réalisées par la CRTV. Elles reprennent à leur compte les images et les commentaires des reporters de la télévision publique et même son sigle, à l'identique.

A terme, cette pratique paresseuse et sans imagination est dommageable pour leur image. Sous d'autres cieux, les choses se passent autrement.

Le confrère qui couvre un événement en exclusivité, peut, selon certains accords céder ses images non siglées, avec ce que l'on appelle le son international, à d'autres télévisions, à charge pour ces dernières d'assurer leurs propres commentaires.

Par exemple, en France, une seule télévision pénètre dans le bureau de Macron pour capter des images lorsqu'il reçoit un homologue étranger. Ces images, non siglées sont ensuite mises à la disposition des autres télévisions dont les reporters attendent dans la cour de l'Élysée de recueillir les réactions du visiteur qui vient de quitter Macron.

Les télés camerounaises doivent revenir à cette pratique vertueuse que la CRTV doit accepter. Encore faut-il qu'en face d'elle, elle discute avec une association professionnelle des télés privées qui doivent comprendre qu'au-delà de la concurrence légitime, il y a des combats communs à mener et qui ne peuvent être gagnés que si elles parlent d'une seule voix.